Image not found or type unknown

Papiers administratifs retenus chez pére lointain

Par **caramelmou**, le **18/11/2010** à **16:51**

Bonjour,

mon fils âgé de 16 ans est parti vivre chez son père ,il était en pleine crise d'adolescence ,et plein de colère contre moi ,A ses 18 ans il est revenu en métropole
.Depuis il habite chez des amis à moi à Bordeaux ,nos rapports se sont améliorés ,.Le problème actuel est que son père refuse de lui renvoyer des papiers qu'il a oublié chez lui (carnet de santé,attestation de sa journée d'armée:il ne peut passer son permis)Comment obliger son père à lui redonner ses papiers,il ne réponds pas aux mails ni au téléphone et habite dans les dom-tom

Par **mimi493**, le **18/11/2010** à **20:32**

Le problème est que le père peut dire qu'il n'y a rien chez lui.
Il faudrait vraiment d'abord chercher une solution amiable

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés